

Entretien avec Martine Boudet, coordinatrice de *SOS École, Université. Pour un système éducatif démocratique* (Le Croquant, 2020)

et Pascal Bouchard, auteur de *Jean-Michel Blanquer. L'Attila des écoles* (Le Croquant, 2020)

Le Croquant a publié en 2020 ces deux ouvrages sur le système éducatif, sur l'École notamment. L'ouvrage, coordonné par Martine Boudet, membre du Conseil scientifique d'Attac France, est cosigné par des responsables syndicaux du SNUIPP, du SNES, du SNESUP, des dirigeants de la fondation Copernic, du mouvement des professeur.es du primaire en désobéissance et du groupe Jean-Pierre Vernant. Avec le soutien de l'Institut de recherches de la FSU.

L'ouvrage de Pascal Bouchard est le fruit de son expérience de journaliste, qui suit les questions d'éducation depuis bientôt 40 ans. Agrégé et docteur ès lettres (sciences de l'éducation), il a notamment été producteur à France-Culture, directeur de la rédaction de l'AEF et le créateur de ToutEdu.fr.



Les registres des titres de vos livres sont assez dramatiques. Quel est l'état des lieux que vous dressez ?

Martine Boudet : le titre SOS Ecole Université ne se veut pas alarmiste : au-delà des initiés que sont les personnels, il s'agit d'attirer l'attention d'un plus large public, en cette période problématique sous différents aspects. Nous sommes confronté-es à une série de contre-réformes, qui sont souvent imposées. Il devient urgent de résister à cette « culture de la violence instituée », et à la sélection sociale qui en est une motivation et qui conduit au sacrifice des nouvelles générations. Ce livre propose un plan de sortie de crise dans les secteurs éducatif et de recherche.

Selon les auteur-es, cette résistance nécessite à la fois la compréhension du néolibéralisme autoritaire et l'invention d'un contre-modèle. A l'heure de la mondialisation, des paramètres contextuels sont à prendre en compte: l'essor d'un « capitalisme cognitif » qui discrimine les savoirs disciplinaires en fonction de leur degré de rentabilité et qui technocratise la gestion éducative ; les nuisances d'un élitisme xénophobe qui,

s'appuyant sur l'autoritarisme de la 5e République, entrave l'élaboration d'une culture commune adaptée aux évolutions, avec les outils analytiques et stratégiques requis.

Pascal Bouchard : Le titre ne fait que traduire en négatif l'ambition affirmée de Jean-Michel Blanquer. Celui-ci avait annoncé dans ses livres son ambition de « refonder » l'Ecole de telle façon que personne ne viendrait ensuite la réformer. Elle serait si parfaite que nul n'en éprouverait le besoin. La réalité est bien différente. Même quand l'idée n'est pas nécessairement mauvaise, promouvoir la pédagogie de projet et la réalisation de chefs d'oeuvre dans l'enseignement professionnel par exemple, il s'y prend si mal qu'il se met toute la communauté scolaire à dos, et qu'il sera très difficile à un successeur de prononcer les mots « projets » ou « chefs d'oeuvre ». Pour le reste, il est comme Attila : sous les sabots de son cheval, l'herbe ne repousse pas. Le dynamitage du premier degré, du lycée, du bac, de l'orientation laissera des traces profondes, et le la futur.e ministre aura bien du mal à en corriger les effets les plus pervers.

Ce sera d'autant plus difficile que ce ministre est un champion de la rhétorique. Il s'appuie en permanence sur des « évidences ». Il est évident que dédoubler des classes, c'est donner plus de temps à l'enseignant pour chaque élève et que ceux-ci apprendront deux fois mieux. Tous les spécialistes savent que c'est faux, la DEPP a trouvé un effet quasi nul, mais déconstruire un paralogisme devant l'opinion publique, c'est quasiment mission impossible.

Quels sont les bilans faits des politiques ministérielles de la dernière décennie ?

Martine Boudet : le constat est qu'un rendez-vous historique a été globalement manqué sous l'ère Hollande-Peillon, le bilan de la Refondation étant plus que mitigé. On peut noter positivement la création des ESPE (à la place des IUFM démantelés sous Sarkozy), même si le flou concernant leur fonction n'a pas été entièrement levé, et saluer la création d'organes autonomes tels que le CNESCO et le CSP, ainsi que de postes d'enseignement. Cela dit, le maintien de la LRU entérine le choix d'une Université inféodée au dogme néo-libéral. Par ailleurs, le maintien de structures de gestion autoritaire au niveau des pouvoirs intermédiaires, -qu'ils soient académique, rectoral ou inspectoral - entrave la libre expression et la participation des premiers acteurs et actrices sur le terrain, que sont les enseignant.es et personnels d'éducation.

Depuis lors, avec l'ère macronienne, on enregistre une série de réactions en chaîne. Le projet malthusien de loi de Programmation Pluri-Annuelle de la Recherche (LPPR) remet en cause le statut d'enseignant-e-chercheur-e et les libertés académiques qu'il garantit. Avec la mise à l'index des sciences de l'éducation, les neurosciences sont survalorisées dans le Conseil scientifique du ministère de l'Éducation nationale, inauguré en 2018. « L'Ecole de la confiance » version Blanquer est, d'une manière générale, celle du devoir de réserve imposé aux personnels (au motif d'un « devoir d'exemplarité ») et d'involutions aux plans pédagogique, didactique et programmatique.

Pascal Bouchard : Je serai moins sévère sur la période 2012 - 2017. Après le désastre Sarkozy, Vincent Peillon a cru pouvoir s'appuyer sur un consensus solide, élaboré d'abord avec l'« Appel de Bobigny », puis au cours de longues journées qui ont rassemblé à la Sorbonne experts et responsables syndicaux. Il a juste oublié « la base » et l'opinion publique ! Il a de plus sous-estimé les résistances de nos « élites intellectuelles ». Et il s'est embourbé dans la querelle des rythmes scolaires. La réforme des 4 jours à l'école primaire était une erreur monumentale, mais elle est apparue comme « un acquis social » sur lequel il était impossible à un gouvernement de gauche de revenir. Pour le reste, la loi de 2013 est excellente, elle a trouvé une définition consensuelle des finalités de l'Ecole et créé le CNESCO et CSP, qui ont dans l'ensemble bien travaillé (même si on peut regretter un dérapage du CNESCO sur l'éducation prioritaire). Des postes ont été créés, à peu près autant que l'Université pouvait fournir de candidats.

Najat Vallaud-Belkacem a tenté d'introduire des inflexions pédagogiques au collège, mais elle a commis une faute de communication invraisemblable. Au lieu d'expliquer que les classes bilingues étaient tellement formidables qu'elles étaient généralisées à toutes les classes de 5ème et, dès que possible, à toutes les 6ème, elle a annoncé leur suppression. D'autre part, les EPI ont été pris dans un carcan réglementaire, sans doute sous le poids de la technostructure qui avait besoin d'outils pour contrôler la mise en oeuvre de ces enseignements pratiques interdisciplinaires. Je retiens que l'un d'eux prévoyait une découverte du latin pour tous. Il a été balayé. Jean-Michel Blanquer s'est présenté comme le héraut des humanités. Résultat, il n'y a jamais eu aussi peu de latinistes au lycée.

L'actuel ministre, professeur de droit, a une très curieuse conception de la loi. Les textes lui servent, il le dit lui-même, à faire passer des messages plus qu'ils ne sont opérationnels. Sur le plan pratique, il n'en a en fait

pas besoin. La principale réforme du quinquennat, les dédoublements, n'est encadrée par aucun texte législatif ou réglementaire, pas même une note de service.

La loi sur la maternelle à 3 ans ne sert à rien puisque la totalité des enfants de cet âge bénéficiaient déjà d'une instruction (saur quelques cas qui relèvent de la maltraitance), et elle coûte 50 M€ chaque année en forfait d'externat versé aux écoles privées. Le Conseil scientifique de l'Éducation nationale ne se mettant d'accord sur rien, n'a rien produit. Le CSP s'est ridiculisé en tentant de retoucher aux programmes de maternelle et a produit des programmes pour le lycée réformé incohérent...

Il serait trop long de faire ici la liste de tous les ratages, présentés comme d'éclatantes réussites, de ces quatre dernières années, je m'y suis efforcé dans mon livre.

Avec un tel bilan, on imagine que les conséquences de cette gestion sont de la même aune ?

Martine Boudet : l'une des résultantes est, en dépit des principes affichés de tous côtés, la progression inquiétante des inégalités scolaires, ce dont pâtiennent principalement les publics des quartiers populaires et multi-ethniques. En complément d'une politique de moyens plus ambitieuse à dispenser à l'éducation prioritaire, il faut revisiter les programmes d'enseignement, pour sortir d'une vision ethnocentrée et permettre l'expression des cultures périphériques, dans leur diversité créatrice. A défaut de quoi, discriminations systémiques et violences réactionnelles ne font et ne feront que s'amplifier.

Une autre résultante est, à la différence de la valorisation des ministères régaliens (les « forces de l'ordre »), la nette dégradation des conditions d'enseignement et d'études, spécialement dans le Secondaire, qui est majoritairement féminin : répression de personnels par la hiérarchie, également de professeurs du Primaire en résistance pédagogique, violences sociétales, vie scolaire perturbée, crise du recrutement... Le mouvement #Pas de vague en 2018 et le suicide de Christine Renon à la rentrée 2019 sont emblématiques de cette crise. C'est l'un des angles morts du système, puisque géré dans l'ombre des rectorats, des académies et des établissements. Des rapports parlementaires ou d'autre nature documentent cette situation, sans pouvoir inverser cette tendance délétère. De même que les CHSCT, qui mettent pourtant en avant les ressources psycho-sociales propres aux personnels.

Cela dans un contexte de plus en plus liberticide, marqué par un arsenal de lois, anti-terroriste, anti-casseurs, très bientôt anti-séparatiste. Il n'est pas question, bien sûr, d'éluder la réalité des violences multilatérales et racistes qui fragilisent la société, y compris la vie scolaire dans de nombreux établissements, et pas seulement ceux des quartiers populaires. Mais il reste à évaluer la part de responsabilités des violences d'État (policière, judiciaire, administrative...), qui s'inspirent des thèses et programmes de l'extrême droite. Elles sont trop souvent à l'origine d'autres, réactionnelles, dans un effet boomerang ou de spirale descendante. Ou bien elles sont à l'origine d'un esprit de passivité voire de soumission, qui traverse les corporations. Pour exemple, la réduction drastique des prérogatives des commissaires paritaires syndicalistes, édictée par la loi de réforme de la Fonction publique, passe inaperçue.

Pascal Bouchard : Au-delà, je dirais qu'on voit mise en acte une idéologie fondée sur l'autorité et la mise en concurrence. L'autoritarisme est évident à l'égard des enseignants et des enfants de l'école élémentaire, notamment en ce qui concerne les « méthodes » de lecture (il serait temps de dénoncer le concept de méthode, mais c'est un autre problème). La mise en concurrence des établissements du second degré n'est pas moins évidente.

Pour la réforme du lycée, entre les deux extrêmes, un tronc commun qui réunirait tous les élèves jusqu'au bac et des modules entièrement au choix, tout ministre doit placer le curseur. J-M Blanquer a choisi un tronc commun assez faible et des enseignements de spécialité à gros horaires (et coefficients) sans beaucoup d'options. Résultat, reconstitution en pire des anciennes séries, au détriment des humanités.

Ce qui me frappe aussi, c'est sa naïveté. Il croit qu'il existe une vérité.

La question démocratique devient prégnante, à tous niveaux. Comment cette problématique est-elle envisagée dans vos ouvrages ?

Martine Boudet : le sous-titre de notre livre est « Pour un système éducatif démocratique ». Dans la mesure où la question démocratique fédère la vie sociale, scolaire, universitaire, autour des valeurs républicaines et d'un vivre ensemble digne et acceptable, la spécificité de ce livre est de se concentrer sur les questions de démocratisation institutionnelle et programmatique. Dans la perspective d'une transformation des modes de gouvernance, de la restauration des missions et des conditions de travail et d'études, dans un climat d'inclusion culturelle et de collégialité. Un bilan, établi par degrés de scolarisation et en fonction des contre-réformes passées ou en cours, donne lieu à des programmes de remédiation ou à des alternatives, qui complètent d'autres travaux tournés vers les mêmes objectifs.

Un appel est lancé, en conclusion, en faveur d'une campagne intersyndicale et citoyenne, pour, à l'image des services de santé dans cette période de pandémie, réhabiliter notre secteur, cet autre pilier de la République sociale. En ces temps mauvais de montée en puissance de l'extrême droite, et de remise en question de l'Etat de droit, la promotion des acquis et des statuts qui les garantissent, s'avère indissociable de celle des libertés professionnelles (académiques, didactiques et pédagogiques). A l'heure de récupérations « sécuritaires » de la crise sanitaire, cet objectif n'en est plus urgent à réaliser.

Pascal Bouchard : La démocratie est la seule solution pour « faire repousser l'herbe » là où est passé le cheval d'Attila. Si les enseignants ne récupèrent pas la main sur leur profession, s'ils ne sont pas considérés comme des professionnels, des experts de leur métier, il sera impossible d'initier quelque évolution que ce soit de notre système éducatif.

Seule la nécessité d'expliquer devant ses pairs (de préférence des pairs choisis), quelles sont ses démarches, ses objectifs, afin d'en débattre et de monter des projets collectifs permet à chacun d'avancer. Le contrôle par l'institution doit se faire ex post.

Concernant vos disciplines d'enseignement, le français et les lettres, quelles incidences cette gestion a-t-elle, selon vous? Les livres ont-ils des préconisations à ce sujet ?

Martine Boudet : Pour faire face à la confrontation des cultures dont profite le pouvoir en cette période néo-libérale-autoritaire (voir le projet de loi anti-séparatiste actuellement en discussion au Parlement), pour contribuer à réduire la part du populisme réactionnaire dans l'opinion publique, le dernier chapitre "Pour une Ecole et une Université inclusives" promeut une ouverture francophone, notamment. La crise des études en français et en lettres résulte d'abord de la fermeture identitaire qui en est la marque depuis trop longtemps, sur une base d'exclusion des textes dits périphériques –même ceux des Outre-mer, pourtant français-, alors que nos publics sont naturellement immergés dans une culture francophone, européenne et mondialisée. Un exemple emblématique de cet enfermement national est la fermeture récente de la chaîne France Ô, en l'absence de mobilisation d'envergure en métropole. Cet élargissement des programmes d'enseignement, qui nécessite une véritable formation initiale et continue, serait à ajouter à la promotion précitée de l'éducation prioritaire, dans les quartiers populaires entre autres.

Dans le livre que j'ai coordonné précédemment au Croquant, *Les langues-cultures moteurs de démocratie et de développement* (2019), le chapitre "Pistes pour l'ouverture et la revivification du français et des lettres" est fondé sur un programme détaillé d'inclusivité culturelle. A ce volet, il faudrait associer la réhabilitation de la grammaire du discours, qui est le volet communicationnel de nos disciplines, progressivement démantelé depuis l'ère Darcos, au profit d'une grammaire de phrase décontextualisée. En fait, ces deux spécialités –littérature francophone et grammaire du discours- correspondent respectivement à des acquis du FLE-FLS et du FLM, qu'il reste à promouvoir. Le Conseil supérieur des programmes (CSP) a peu élaboré à ce sujet, avant sa mise à l'index par le nouveau pouvoir. Ce serait bien que, dans un premier temps, le monde associatif s'empare de ces questions et les popularise dans nos corporations, comme l'une des sources d'une remobilisation idéologique et stratégique nécessaire.

Pascal Bouchard : Merci au Croquant de nous rapprocher. Il faudra voir ce qui nous réunit. Je me bats depuis quarante ans pour une autre grammaire¹. La grammaire scolaire, celle que vient de promouvoir J-M Blanquer avec sa nomenclature normalisée, est en fait héritière de celle que Richelieu a demandé à l'Académie française d'élaborer en la calquant sur une pseudo grammaire latine, celle qui servait aux clercs pour rédiger des actes notariés. Le résultat est d'une incroyable complexité alors que la langue française est simple (y compris les accords de participes passés), les conjugaisons faciles...

Sinon, je suis effaré par le poids du programme pour le bac. Le nombre des oeuvres à lire est impressionnant et je crains qu'il ne favorise la non-lecture, que les élèves se contentent de quelques pages et d'opuscules du type « profil d'une oeuvre » plutôt que de prendre le risque d'une vraie rencontre avec l'auteur.

Au fond, j'espère que Martine sera d'accord, en français comme en philo, mais c'est vrai dans toutes les disciplines, même en maths, la rencontre avec l'autre est la seule finalité qui vaille, et c'est vrai aussi pour les adultes, enseignants, personnels de vie scolaire, de direction, d'inspection, jusqu'au ministre.... On en est loin, chacun est renvoyé à sa case...

1. Pascal Bouchard, *La Grammaire à tâtons*, Paris, Casterman, 1993 ; (avec Marie Pétaud), *La Grammaire est un jeu d'enfant*, Paris, Calmann-Lévy, 1997 ; *Anti-Manuel d'orthographe*, Paris, Point Seuil, 2010.